

Séance du 11 MARS 2025

Présents : Grandin Michaël, Gallier Claude, Ozouf, Barbara, Cozic Patrick, Fleury Guylaine, Furcy Jackie, Le Campion Gonzague, Garnier Bruno, Marie Brigitte, Leredde Chantal, Coutard Rachel, Delafosse Benoît, Gilles Sébastien, Leconte Béatrice, Lefort Martine, Lerendu Sabrina, Lesouef Christine, Mariette Alicia, Meunier Daniel, Piedagnel Gilbert, Riche Brigitte.

Absents ayant donné procuration :

Asselin Sandrine qui avait donné procuration à Fleury Guylaine,
Bouillot Anicet qui avait donné procuration à Mariette Alicia,
Lebedel Christophe qui avait donné procuration à Garnier Bruno,
Gros Bernard qui avait donné procuration Piedagnel Gilbert.

Absents excusés :

Dufour Géraldine, Fontaine Timothée, Louis Allain, Travers Julie.

Secrétaire de Séance : M. Cozic Patrick.

I – COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 28 JANVIER 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 28 janvier 2024.

II – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024- PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

M. le Maire informe l'assemblée que le compte de gestion 2024 pour le budget panneaux photovoltaïques établi par le comptable public sont en tous points identique au compte administratif produit par l'ordonnateur.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement + investissement
Recettes	21 588,34	13 996,00	35 584,34
Dépenses	20 515,24	15 404,14	35 919,38
Résultats de l'année (Recettes - dépenses)	1 073,10	-1 408,14	-335,04
Excédent ou déficit	-9 378,54	39 891,69	30 513,15
TOTAL	-8 305,44	38 483,55	30 178,11

Résultats de l'année 2024:

Fonctionnement:

1 073,10

Investissement:

-1 408,14

Résultat 2024:

-335,04

Pour 2025:

Déficit de fonct
(002)

-8 305,44

Excédent d'invest

38 483,55

1068 (RI)

0

A l'unanimité, le Conseil adopte ce compte de gestion 2024 des panneaux photovoltaïques.

III - ADOPTION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2024 – AFFECTATIONS DES RESULTATS

Ce document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public, constitue une mesure de simplification qui permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.

M. le Maire présente les documents.

COMMUNE

	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement + investissement
Recettes	4 101 118,91	949 270,09	5 050 389,00
Dépenses	3 189 342,15	1 246 444,67	4 435 786,82
Résultats de l'année 2024 (Recettes - dépenses)	911 776,76	-297 174,58	614 602,18
Excédent ou déficit	1 063 659,50	621 897,66	1 685 557,16
Sous-total	1 975 436,26	324 723,08	2 300 159,34
RAR	0,00	-1 236 777,26	-1 236 777,26
TOTAL	1 975 436,26	-912 054,18	1 063 382,08

Résultats de l'année 2024:

Fonctionnement: 911 776,76
Investissement: -297 174,58
Résultat 2024: 614 602,18

Pour 2025:

Excédent de fonc
(002) 1 063 382,08
Excédent
d'investissement 324 723,08
1068 (RI) 912 054,18

DANICAN

	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement + investissement
Recettes	380 682,06	9 503,95	390 186,01
Dépenses	389 900,78	61 774,03	451 674,81
Résultats de l'année 2024 (Recettes - dépenses)	-9 218,72	-52 270,08	-61 488,80
Excédent ou déficit	78 620,33	3 673,52	82 293,85
Sous-total	69 401,61	-48 596,56	20 805,05
RAR	0,00	-278 600,00	-278 600,00
TOTAL	69 401,61	-327 196,56	-257 794,95

Résultats de l'année 2024:

Fonctionnement: -9 218,72
 Investissement: -52 270,08
 Résultat 2024: -61 488,80

Pour 2025:

Excédent de fonct (002) 69 401,61
 Déficit d'invest 1068 (RI) -48 596,56
 0,00

LEGS LE DUC

	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement + investissement
Recettes	34 305,02	7 530,33	41 835,35
Dépenses	16 292,95	154,50	16 447,45
Résultats de l'année (Recettes - dépenses)	18 012,07	7 375,83	25 387,90
Excédent ou déficit	160 127,40	9 302,00	169 429,40
TOTAL	178 139,47	16 677,83	194 817,30

Résultats de l'année 2024:

Fonctionnement: 18 012,07
 Investissement: 7 375,83
 Résultat 2024: 25 387,90

Pour 2025:

Excédent de fonct (002) 178 139,47
 Excédent d'invest 16 677,83
 1068 (RI) 0,00

LEGS DUGAGE

	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement + investissement
Recettes	14 565,71	1 857,00	16 422,71
Dépenses	3 222,00	0,00	3 222,00
Résultats de l'année (Recettes - dépenses)	11 343,71	1 857,00	13 200,71
Excédent ou déficit	136 756,75	25 929,50	162 686,25
TOTAL	148 100,46	27 786,50	175 886,96

Résultats de l'année 2024:

Fonctionnement:	11 343,71
Investissement:	1 857,00
Résultat 2024:	13 200,71

Pour 2025:

Excédent de fonct (002)	148 100,46
Excédent d'invest	27 786,50
1068 (RI)	0,00

LOTISSEMENT LES SILLONS

	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement + investissement
Recettes	395 485,30	427 262,61	822 747,91
Dépenses	433 754,00	350 485,30	784 239,30
Résultats de l'année (Recettes - dépenses)	-38 268,70	76 777,31	38 508,61
Excédent ou déficit	47 885,08	-338 754,00	-290 868,92
TOTAL	9 616,38	-261 976,69	-252 360,31

Résultats de l'année 2024:

Fonctionnement:	-38 268,70
Investissement:	76 777,31
Résultat 2024:	38 508,61

Pour 2025:

Excédent de fonct (002)	9 616,38
Déficit d'invest	-261 976,69
1068 (RI)	0,00

A l'unanimité, le conseil valide ces CFU 2024 et affecte les résultats pour l'année 2025..

IV - TARIFS CANTINE POUR LA RENTREE 2025

Il est proposé au Conseil de modifier les tarifs de la cantine à compter du 1^{er} septembre 2025.

CANTINE

	Tarifs actuels	Proposition Tarifs année scolaire 2025-2026
<u>I - ELEVES</u>		
Familles domiciliées à Torigny-les-Villes	3,95 €	4,00 €
Familles domiciliées hors Torigny-les-Villes	5,00 €	5,05 €
Occasionnels	5,10 €	5,15 €
<u>II - ADULTES</u>		
Instituteurs et agents municipaux	8,70 €	8,75 €

M. Gallier informe le Conseil que le montant des dettes de cantine s'élève à 4 700 €. Montant en dessous de la moyenne des autres structures (environ 5 %).

Le Conseil décide de valider ces nouveaux tarifs de cantine

V - PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2025 ET DE LA FISCALITE DIRECTE

Après avoir présenté le rapport d'orientations budgétaires, M. le Maire passe la parole à M. Le Champion.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, peu de changement sont présents au regard du budget de l'année dernière. Le budget a été ajusté pour répondre aux demandes de l'année 2025. En ce qui concerne les recettes, la commune ne dispose pas à ce jour des dotations de l'Etat. Il a été proposé de reconduire les dotations de l'année 2024. Cela constitue un budget prudent et sincère. Les taux de fiscalité seront maintenus à l'identique. La loi de finance prévoit déjà une modification des bases de 1.3 %. L'emprunt des panneaux photovoltaïques va se terminer dans 2 ans.

Pour la section d'investissement, la commune a inscrit uniquement les montants correspondant aux subventions notifiées. Dans le budget de la commune, il conviendra de réaliser un emprunt pour financer la Friche Doublet. Sur le legs Danican, la commune aura aussi recours à l'emprunt pour financer la rénovation des logements du legs.

Les principaux investissements 2025 (crédits nouveaux) :

SDEM déplacement candélabre à côté du Lotissement les Sillons	1 500,00
SDEM renforcement Rue de la Victoire, rue des Forges et rue des abattoirs	67 400,00
Borne de recharge SDEM (à côté de l'Office de tourisme)	4 500,00

Travaux de voiries	40 000,00
Merlon Lotissement en bordure du lotissement les Sillons	11 500,00
Panneaux divers (dont 10 600 pour les panneaux 30)	20 000,00
Peinture Salle des Fêtes de Giéville	10 800,00
Chaudière gaz SDF Giéville	13 000,00
Mise aux normes de la station lavage des ST	11 000,00
4 tables de pique-nique	8 000,00
Matériel informatique (ordinateur +écrans...)	5 000,00
tables festives +chaises	10 500,00
Broyeur de branches	26 000,00
Enrobé cours des ST	13 000,00
Passerelle route de Tessy	8 500,00
Borne incendie	20 000,00
Travaux parquet hand	17 000,00
Musée du Château: <i>Rénovation et études tableaux</i>	22 000,00
Ecole A le Duc: <i>Stores classes et dortoir: 7 600 €</i> <i>Peinture et sol classe: 10 000 €</i>	18 000,00
Restauration logements communaux: <i>Volets presbytère 8 000 €</i> <i>Rénovations logements: 40 0000€</i>	50 000,00
Aménagement et travaux cimetières: <i>21351: caveau case simple (ossuaire Brectouville): 1 700 €</i> <i>2111: Conservation statue Eglise Brectouville: 2 304€</i> <i>2158: Enduit entrée Eglise Brectouville: 3 706,64 €</i>	10 000,00
Ecole Joseph Moricet: <i>Réfection toilettes école maternelle: 15 000 €</i>	15 000,00
<i>Vitraux Brectouville (Programme 2027)</i>	devis signé
Voirie + MO 2025	100 000,00
Plan de rénovations éclairage public	75 696,00
Complément casse	100 000,00
Travaux toilettes rue V Hugo	35 000,00
SDEM rénovation école A le Duc	60 000,00

Le Conseil valide à l'unanimité ce projet de budget en maintenant les taux de fiscalité.

VI – EVOLUTION DE L'ANNEXE AUX STATUTS – SAINT-LO AGGLO

M. le Maire considère que ce dossier n'est pas abouti pour être soumis au vote du Conseil.
A l'unanimité, le Conseil décide de reporter ce point lors de la prochaine séance.

VII - CESSIION PARCELLE AE 330 MANCHE HABITAT

Par délibération 2024/41 du 02 juillet 2024, le Conseil a décidé :

- de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du domaine public communal de la parcelle à céder,
- la cession à titre gratuit par la commune de Torigny-Les-Villes de l'emprise foncière du parking jouxtant l'immeuble précité située sur la parcelle cadastrée section AE n°330p,
- la prise en charge à parts égales des frais de bornage par la commune de Torigny-les-Villes et Manche Habitat,
- la prise en charge des frais afférents à l'établissement et la publication de l'acte par Manche Habitat,
- la rédaction de l'acte par les services de Manche Habitat.

Après division parcellaire et nouvelle numérotation, il conviendrait de céder les parcelles section AE numéros 360, 361 et 362 à Manche Habitat.

Le Conseil à l'unanimité accepte la cession à Manche Habitat dans les conditions fixées ci-dessus..

VIII - SDEM 50 : PROGRAMME RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC 2025 ET 2026

Afin d'assurer une pérennité de fonctionnement, de réaliser des économies d'énergie et de limiter les nuisances lumineuses, le SDEM50 propose un programme de rénovation des installations d'éclairage existantes sur la commune.

Le parc est composé de : 717 points lumineux et 31 armoires.

En fonction de ces critères il est donc nécessaire de rénover à court terme :

- 150 luminaires ;
- 41 mâts ;
- 3 armoires ;
- 33 crosses.

Afin de respecter le montant de la participation annuel de la commune, les travaux de rénovation sont divisés en 2 phases.

Phase 1 programme 2025 :

	Montant définitif des travaux (HT)	Financement FONDS VERT 15%	Financement SDEM50 + 10% CEP	Participation de votre collectivité
Rénovation Energétique éclairage public	55 600,00 €	8 340,00 €	18 904,00 €	28 356,00 €
Rénovation énergétique d'installation d'éclairage public pour 38 luminaires et 2 armoires	55 600,00 €	8 340,00 €	18 904,00 €	28 356,00 €
	Montant définitif des travaux (HT)	Financement FONDS VERT	Financement SDEM50 + 10% CEP	Participation de votre collectivité
Rénovation éclairage public	78 900,00 €	- €	31 560,00 €	47 340,00 €
Travaux de rénovation 39 luminaires, 13 mâts et 8 crosses	78 900,00 €	- €	31 560,00 €	47 340,00 €

Total définitif des travaux	Montant définitif des travaux (HT)	Financement FONDS VERT	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
<i>Total définitif des travaux éclairage public du présent chapitre avec détail prévisionnel du financement SDEM50 et de la participation de votre collectivité</i>	134 500,00 €	8 340,00 €	50 464,00 €	75 696,00 €

Phase 2 : programme 2026 :

	Montant définitif des travaux (HT)	Financement SDEM50 + 10% CEP	Participation de votre collectivité
Rénovation Energétique éclairage public	72 800,00 €	29 120,00 €	43 680,00 €
Rénovation énergétique d'installation d'éclairage public pour 73 luminaires	72 800,00 €	29 120,00 €	43 680,00 €

	Montant définitif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
Rénovation éclairage public	48 800,00 €	14 640,00 €	34 160,00 €
Travaux de rénovation 29 mâts et 24 crosses	48 800,00 €	14 640,00 €	34 160,00 €

Total définitif des travaux	Montant définitif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
<i>Total définitif des travaux éclairage public du présent chapitre avec détail prévisionnel du financement SDEM50 et de la participation de votre collectivité</i>	121 600,00 €	43 760,00 €	77 840,00 €

Le Conseil valide le plan pluriannuel d'éclairage public de rénovation et d'efficacité énergétique.

IX - SDEM 50 : RENFORCEMENT « RUE DE LA VICTOIRE - RUE DES ABATOIRS - RUE DES FORGES »

Il est proposé un projet de renforcement « Rue de la victoire - rue des abattoirs - rue des forges ».

L'estimation du coût global pour ces travaux est de 232 000 € HT. Le montant de la participation de la commune s'établit à environ 67 400 €.

Le Conseil valide ce programme SDEM pour renforcer les réseaux.

X - SDEM 50 : DEPLACEMENT POTEAU A PROXIMITE DU LOTISSEMENT LES SILLONS

Pour faciliter l'accès au lotissement, le maître d'œuvre du dossier « Lotissement Les Sillons » demande de déplacer le mât A28-038 vers la gauche pour le passage de la bordure.

La maquette financière se présente ainsi :

	Montant définitif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
Rénovation éclairage public	2 100,00 €	630,00 €	1 470,00 €
Déplacement d'un mât , Reste à charge de la commune de 70%	2 100,00 €	630,00 €	1 470,00 €

Total définitif des travaux	Montant définitif des travaux (HT)	Financement SDEM50	Participation de votre collectivité
<i>Total définitif des travaux éclairage public du présent chapitre avec détail prévisionnel du financement SDEM50 et de la participation de votre collectivité</i>	2 100,00 €	630,00 €	1 470,00 €

Le Conseil accepte de déplacer ce poteau.

XI – RECRUTEMENT BESOIN OCCASIONNEL : RECRUTEMENT CHARGÉE RECOLEMENT MUSEE CHATEAU

Afin de procéder au récolement du musée Château, il est proposé de recruter un agent pour une durée de 3 mois qui sera rémunéré sur le 1^{er} échelon du grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques (indice brut : 389, indice majoré : 373).

La DRAC devrait participer à hauteur de 80 % du coût.

Le Conseil accepte la création de cet emploi occasionnel.

XII – AVENANT DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN

M. le Maire rappelle que la commune de Torigny est intégrée dans le dispositif Petites Villes de Demain. Les communes de Condé et Marigny bénéficient aussi de ce dispositif.

Pour prendre en compte l'évolution des projets des communes, il convient de le contractualiser par un avenant.

Le présent avenant se compose de 3 annexes :

- o Annexe 1 : Maquette financière initiale mise à jour
- o Annexe 2: Nouvelles fiches projets
- o Annexe 3: Maquette financière **2024-2026**

Le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant au contrat PVD.

XIII - INFORMATION : POINT SUR LES DOSSIERS COMMUNAUX

M. le Maire présente l'état d'avancement des projets :

- Aménagement cyclable
LMO travaille sur le tracé sur à la dernière réunion.
- Logement Danican
Les marchés sont signés et notifiés. Intervention lot amiante le 18 mai 2025.
- Logement « Fauvel »
APS à valider.
Chiffrage des co-traitants pour le 20 mars.
- Ancienne École de Giéville
Intervention sur site de Mme Perron le 31 mars 2025.
- Friche Doublet
Le vote du budget de l'Etat va permettre à l'EPFN de valider les investigations complémentaires.

Pas possible à ce jour d'estimer le volume de terre souillée à ce jour.
Nécessité d'investigations complémentaires recrutement d'un bureau pour évaluer la composition de la terre.

- Lotissement des sillons
En attente retour TECAM : modification permis aménager + problème buses écrasées.
- Vente ferme du Bois
Vente prévue fin avril 2025.
- SDEM école A le Duc
Poursuite du travail du bureau d'étude avec une solution unique pour le chauffage des bâtiments et un phasage par bâtiment.

M. Gallier fait le point sur l'avancement des travaux sur le mur Grimaldi : la tranche est terminée, la seconde devrait être achevée fin juillet .

M. le Maire aborde la visite du Prince Albert de Monaco le 10 avril 2025 précisant que le programme évolue et risque encore de changer.

XII - INFORMATION : POINT SUR LES DOSSIERS SAINT LO AGGLO

Les dossiers ont été évoqués lors de la séance.

La séance est levée à 22 h 30.